

ATTESTATION INDIVIDUELLE de FIN de FORMATION

Je soussigné Régis TERCIER, représentant légal de l'organisme de formation FORMACAN

N° 8226 01 505 26

Certifie que Monsieur : **ALVES Philippe**

A suivi la formation : **IRATA Travaux sur cordes Niveau 1**

Au cours de la période **du 16 au 20 Décembre 2019**, soit une durée de **35 heures**.

Objectif(s) de l'Action

Un technicien d'accès à la corde niveau 1 doit être capable d'exécuter une gamme limitée de tâches d'accès à la corde requises par ses employeurs, sous la supervision d'un technicien d'accès à la corde IRATA niveau 3.

Nature de l'action de Formation

Action en présentiel visant à l'adaptation et au développement des compétences (Article L 6313-1)

Resultats de l'évaluation des acquis

COMPETENCES	Applique Partiellement	Niveau Requis	Commentaires
Appliquer la législation des travaux en hauteur, remplir son logbook, rechercher une information dans l'ICOP et le TACS		X	
Contrôler ses équipements avant utilisation, assembler ses EPI spécifiques travaux sur cordes et contrôler son binôme avant intervention (buddy check)		X	
Maîtriser les nœuds basiques (huit de plein poing, nœud papillon, bunny), Réaliser un amarrage simple, un amarrage en Y ; Gérer les frottements et installer une protection de corde		X	
Monter et descendre sur cordes en passant un fractionnement, un passage de nœuds, un changement de cordes une déviation, un passage d'acrotère et utiliser une sellette.		X	
Utiliser un système d'arrêt des chutes		X	
Descendre une charge avec un système de levage simple type descendeur.		X	
Se déplacer en escalade artificielle sur ancrages fixes horizontaux et sur ancrages mobiles		X	

Conditions d'évaluation : contrôle final théorique (écrit) et pratique par un assesseur indépendant

La certification IRATA est valable 3 ans. Il faudra recycler ou profiter de passer au niveau supérieur (selon critères) avant la date d'expiration.

Pour servir et valoir ce que de droit
Fait à Mirmande, le 23/12/2019
Régis TERCIER – Gérant FORMACAN

